

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ANNECY, LE MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2026

ENVIRONNEMENT

Inauguration des travaux de réhabilitation de la pisciculture de la Puya

La pratique de la pêche en Haute-Savoie

- **30 000** pêcheurs et pêcheuses affiliés à la fédération départementale de pêche, dont ¼ de jeunes moins de 18 ans ;
- **3 800 km** de rivières de 1^{re} catégorie ;
- **27 000 ha** de lacs ;
- **15 parcours** prendre et relâcher.

Avec plus de 3 800 kilomètres de rivières et 27 000 hectares de lacs, des torrents de montagne aux grands étangs, la Haute-Savoie se caractérise par la richesse et la diversité de ses milieux aquatiques et des espèces qu'ils abritent. Conscient de cet atout, le Conseil départemental, en partenariat avec les acteurs de la pêche, a mis en place un « Plan Pêche » visant à préserver les milieux naturels, la biodiversité et les cours d'eau. Dans ce cadre, Martial Saddier, Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie, Anthony Granger, 1^{er} adjoint au Maire d'Annecy, Myriam Lhuillier et Dominique Puthod, Conseillers départementaux du Canton d'Annecy 2, Francis Aubert, Président AAPPMA Annecy Rivières, ainsi que Yann Magnani, Président de la Fédération de pêche de Haute-Savoie et de l'AAPPMA Annecy Lac Pêche ont inauguré ce jour la pisciculture de la Puya, dont la rénovation a été soutenue par le Conseil départemental.

Les Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA) Annecy Lac Pêche et Annecy Rivières ont mené un important chantier de rénovation et de modernisation du site de La Puya. Ce dernier accueille notamment l'écloserie, la fosse à plancton et les bureaux des deux AAPPMA. A l'extérieur, des bassins circulaires sont destinés à l'élevage des poissons géniteurs.

Ce bâtiment classé nécessitait des travaux de réhabilitation et de modernisation, notamment au niveau des façades, de la toiture, des menuiseries et de l'isolation.

Le coût total des travaux s'élève à 975 000 €, financé à hauteur de 780 000 € par le Conseil départemental de la Haute-Savoie et 195 000 € par les AAPPMA Annecy Lac Pêche et Annecy Rivières. La Ville d'Annecy a, quant à elle, prolongé le bail emphytéotique jusqu'en 2053, à titre gratuit.

A travers son Plan Pêche, le Conseil départemental a souhaité soutenir et développer la pratique de la pêche. Ce plan prévoit notamment :

- > L'amélioration de la qualité de l'offre, garantir un accueil de qualité le long des rivières et des lacs de plaine comme d'altitude ;
- > La préservation des espèces, maintenir et suivre les populations piscicoles autochtones ;

- > L'accompagnement des associations et des collectivités, aider les structures à entretenir leurs biens et leurs patrimoines ;
- > La préservation des milieux naturels afin de garantir la qualité des cours d'eau ;
- > La préparation de l'avenir, sensibiliser les nouvelles générations à préserver les milieux aquatiques.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Célia PICARD

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie GUILLEMAIN

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr
hautesavoie.fr/espacepresse
[@htesavoiepresse](https://twitter.com/htesavoiepresse)